

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 30 octobre 2014 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé**

NOR : AFSS1430815A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de la santé publique;  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 162-54 et R. 182-3 et suivants;  
Vu la proposition de la Fédération nationale des orthophonistes, organisation nationale syndicale représentative des orthophonistes,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthophonistes: M. Christophe RIVES, en remplacement de M. Patrick PERIGNON.

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 30 octobre 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
F. GODINEAU